

AVRIL 2023 [VOL. 7 N°1]

LE reflèt

DE SAINT-HIPPOLYTE



NOUVEAUTÉ : DEMANDES EN LIGNE [P. 3] | INTERDICTION DE LA LOCATION À COURT TERME [P. 4]
TRAVAUX DE RÉFECTION ROUTIÈRE [P. 6] | SESSION DE COURS PRINTANIÈRE [P. 8-9]



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE



Nous venons de conclure un hiver fort occupé! L'adoption d'un budget qui respecte votre capacité de payer, d'importantes accumulations de neige qui ont ravi les amateurs de plein air et l'élection d'une nouvelle conseillère, pour ne nommer que ceux-là, ont meublé les derniers mois à Saint-Hippolyte.



ON PENSE À VOUS

L'adoption du budget nous a permis de commencer 2023 sous une note positive. En effet, avec une hausse moyenne du compte de taxes d'à peine 1,4% — dans un contexte marqué par une hausse vertigineuse du coût des biens, de l'épicerie et de l'essence —, notre administration s'est montrée à la fois empathique et responsable pour les familles et les aînés de Saint-Hippolyte. La santé financière de notre Municipalité favorise aussi, en 2023, le maintien des investissements prévus dans la qualité des services et des infrastructures. C'est entre autres ce que vous raconte, dans les pages qui suivent, cette première édition du *Reflét* de l'année.

BELLE ET NATURELLE !

Les sentiers du Centre de plein air Roger-Cabana ont été particulièrement populaires et ont ravi les randonneurs, qui ont profité de conditions idéales. Comme quoi il faut toujours voir le bon côté des choses et accepter ce que dame Nature nous offre! Parlez-en aux nombreux enfants et à leurs parents venus célébrer les joies de l'hiver au parc du Grand-Héron lors du Festival d'hiver, qui a réussi son retour après deux années d'interruption.

UNE NOUVELLE CONSEILLÈRE !

Puis, le 26 février dernier, lors d'une élection partielle, vous avez choisi Rose Crevier-Dagenais à titre de nouvelle conseillère du siège 5. Cette dernière a rapidement trouvé ses repères au sein du conseil municipal. Je lui ai confié les dossiers de la sécurité communautaire et de la sécurité incendie, elle qui exerce le métier de paramédicale. Rose sera une voix privilégiée pour les jeunes familles qui, au cours des dernières années, ont choisi de s'établir à Saint-Hippolyte. Nous la félicitons et lui souhaitons le meilleur des succès!

UN PLAN NOVATEUR

Enfin, les prochains mois seront aussi marqués par l'élaboration du Plan de conservation, dont vous pourrez lire tous les détails dans cette édition du bulletin *Le Reflet*. Plus qu'une simple politique environnementale, ce plan déploiera une vision plus large de la protection et de la mise en valeur de nos milieux naturels en tenant compte de ce qui les anime et les habite. Ce sera assurément une démarche qui fera école dans la région.

Heureux printemps à vous tous!

Yves Dagenais, maire

450 563-2505, poste 2235

ydagenais@saint-hippolyte.ca



Bruno Plourde

Siège 1
Urbanisme et
communications



Chantal Lachaine

Siège 2
Administration
et finances



Sonia Tremblay

Siège 3
Environnement



Serge Alarie

Siège 4
Travaux publics



**Rose Crevier-
Dagenais**

Siège 5
Sécurité incendie et
sécurité communautaire



Alain Lefièvre

Siège 6
Loisirs et culture

Consultation publique sur les communications

Appuyé par le conseil municipal, le Service des communications de la Municipalité de Saint-Hippolyte a consulté la population l'automne dernier sur son degré de satisfaction concernant les différents outils de communication externes qu'il déploie. Après un audit de communication et une analyse comparant des municipalités de taille similaire, réalisées par une consultante experte, les principaux outils de communication ont fait l'objet d'un sondage en ligne afin de mesurer le degré de satisfaction des citoyens à leur égard. Par la suite, deux groupes de discussion ont permis aux résidentes et aux résidents intéressés de préciser leurs opinions.

Cet exercice consultatif aura permis de constater que les outils présentement utilisés sont généralement bien accueillis par les Hippolytoises et les Hippolytois, mais que des ajustements pourraient y être apportés pour une meilleure communication. Dans tous les cas, la Municipalité estime qu'en décrivant clairement l'utilité de chacun de ses outils de communication et en expliquant davantage les décisions du conseil municipal, la population serait encore plus satisfaite de la façon dont on communique avec elle. *« Nous avons déjà amorcé ce virage en publiant, depuis janvier dernier, les faits saillants de la séance ordinaire mensuelle, de même que des suivis sur nos différents comités de travail, en plus de présenter des explications plus substantielles sur les grands dossiers, comme ceux des eaux souterraines ou l'interdiction de la location à court terme. Nous poursuivrons l'optimisation de nos communications tout au long des prochains mois »*, a commenté le maire, M. Yves Dagenais.



NOUVEAUTÉ ! DEMANDES EN LIGNE

Les Hippolytoises et les Hippolytois peuvent désormais soumettre différentes requêtes ou demander certains types de permis au **saint-hippolyte.edemandes.com**. Une fois la demande acheminée, le citoyen reçoit un accusé de réception et un numéro de dossier. Une façon pratique et rapide d'acheminer ses demandes à la Municipalité dans le confort de son foyer !



SE PRÉMUNIR CONTRE LES TIQUES

Une citoyenne a signalé avoir été piquée par une tique et avoir contracté la maladie de Lyme. Afin d'éviter les piqûres de tiques lorsque vous pratiquez des activités en forêt, dans les boisés ou dans les hautes herbes :

- Portez des vêtements longs et couvrez-vous le mieux possible.
- Utilisez un chasse-moustiques à base de DEET ou d'icaridine. Pour ce faire, suivez les conseils d'utilisation du chasse-moustiques.
- Privilégiez la marche dans les sentiers.
- Entretenez bien la végétation autour de votre maison, particulièrement près des aires de jeu des enfants.

Source : quebec.ca

Location à court terme des résidences principales

L'adoption récente d'une série de règlements, pour tous les secteurs de Saint-Hippolyte, interdit l'hébergement touristique de type résidence principale, plus communément appelée «location à court terme» (Airbnb et autres). Sans ces nouveaux règlements, le projet de loi 67 du gouvernement du Québec aurait permis cet usage de façon unilatérale, et ce, à compter du 25 mars 2023. Le conseil municipal s'est donc montré vigilant avant que la location à court terme ne redevienne permise à Saint-Hippolyte. Selon le ministère du Tourisme, cette loi vise à mieux encadrer l'hébergement collaboratif dans les résidences principales en rendant la pratique plus accessible aux citoyens. Qui plus est, ces propriétaires de résidences principales auraient été exemptés des taxes d'affaires et non résidentielles. Si les municipalités désiraient limiter l'offre dans ce créneau, elles devaient actualiser leur réglementation et la soumettre à un processus référendaire prévu par la loi. C'est la démarche dans laquelle s'est engagée la Municipalité de Saint-Hippolyte par la tenue de registres publics, sans qu'aucun référendum ne soit demandé par les citoyens habiles à voter pour chacune des zones concernées. Ainsi, ce type de location de résidence principale de 31 jours ou moins est désormais strictement interdit sur l'ensemble de notre territoire.

Abris temporaires

Avec l'arrivée du printemps, il est maintenant temps de démanteler les abris d'hiver. Les abris d'hiver pour la voiture ou pour les allées piétonnes sont des plus pratiques en hiver, mais ils ne mettent pas votre propriété ni le quartier en valeur. Conséquemment, la toile et la structure de votre abri d'hiver temporaire doivent être enlevées avant le 1^{er} mai de chaque année. Cette année encore, les propriétés pour lesquelles un dossier d'infraction a déjà été traité seront plus étroitement surveillées. Nous souhaitons la collaboration de tous pour que ces installations temporaires soient démantelées. Laissons place au cadre enchanteur de notre municipalité!



Acquisition de sentiers

La Municipalité de Saint-Hippolyte est heureuse d'informer les citoyens voisins du lac Bleu et du projet de développement résidentiel de la Colline2 qu'elle a conclu le transfert notarié de servitudes de terrains à des fins de sentiers pédestres concernant la phase 2 de ce projet. Le Service d'urbanisme est à travailler sur la consolidation de ces sentiers pour la phase 3 du projet afin d'accéder ultimement à un réseau plus large de sentiers voués à la connectivité intraterritoriale de Saint-Hippolyte. Bien qu'ils ne soient pas encore aménagés le projet étant en phase d'acquisition, ces travaux débiteront vraisemblablement en 2024.

PERMIS GRATUIT POUR LA COUPE D'ARBRES

Un permis en bonne et due forme vous permettra de couper les arbres identifiés lors du dépôt de votre demande. L'émission du certificat d'autorisation, dans les meilleurs cas, se règle en moins d'une heure. Ce permis est valide pour un an. La réglementation sur l'abattage d'arbres est disponible au saint-hippolyte.ca. Entre 1 et 10 arbres, le permis est gratuit.

Informations à fournir :

- Le nombre d'arbres.
- La localisation des arbres sur le terrain.
- La justification de l'abattage.
- La personne ou l'entreprise qui effectuera les travaux.
- La date prévue des travaux.

À même le saint-hippolyte.ca, il est possible de remplir une demande sans se déplacer. On peut ainsi transmettre des photos, démontrant pourquoi les arbres doivent être abattus. Un certificat d'autorisation peut être émis le jour même d'une demande.

Pour une demande en personne, il faut prendre rendez-vous. Apportez vos photos, et la demande pourrait être traitée rapidement.

La demande peut également être faite par téléphone au **450 563-2505, poste 2246**.

Si l'arbre que l'on souhaite abattre est sur une emprise de rue ou sur un terrain municipal, la demande sera dirigée vers le Service des travaux publics.

Plan de conservation

La Municipalité a amorcé en janvier 2023 l'élaboration de son Plan de conservation permettant de planifier les actions à mettre en place pour conserver nos milieux naturels, de même que de prendre des décisions éclairées quant à l'utilisation et au développement de notre territoire.

La première étape du projet consiste à brosser (d'ici la fin du mois d'avril) le portrait des milieux naturels de Saint-Hippolyte en fonction des données recueillies auprès de la population grâce au sondage de février dernier, des critères de conservation ciblés avec le comité consultatif et des données géomatiques disponibles.

Une fois le portrait complété et les critères de conservation établis, nous déterminerons les niveaux de priorité des milieux naturels sur le territoire grâce à une méthode d'analyse multicritère appliquée par l'organisme Éco-corridors laurentiens, qui accompagne la Municipalité dans sa démarche de conservation. En fonction de cette analyse, une deuxième rencontre du comité consultatif aura lieu pour discuter des usages permis selon les niveaux de priorité et identifier les stratégies d'action et les objectifs à atteindre dans le cadre du plan d'action. Ces informations permettront d'établir des zones de conservation sur le territoire.

Enfin, la dernière étape du projet, qui consiste à concevoir le plan de conservation à proprement parler, comprendra une consultation publique pour définir des actions pour chaque objectif qui sera inclus dans le plan, ainsi que l'élaboration d'un plan d'action, d'un plan de suivi et d'évaluation et d'un plan opérationnel. Le lancement officiel du Plan de conservation de Saint-Hippolyte est prévu au cours de l'automne prochain.

Vidange des fosses septiques

Dès mai prochain, le programme de vidange systématique des fosses septiques reprendra du service. Voici la liste sommaire des secteurs qui seront visités cette année :

- Lac des Chutes
- Lac de l'Achigan
- Lac Connelly
- Secteur Kilkenny
- Lac Bleu
- Lac à l'Anguille
- Chemin de la Carrière

Afin d'éviter des frais supplémentaires et de faciliter le travail des techniciens de vidange, assurez-vous de dégager et de bien identifier l'emplacement des deux couvercles de votre fosse septique. Pour plus de détails, consultez le saint-hippolyte.ca.

BARRAGES DE CASTORS

Généralement, un barrage de castor cause peu de problèmes. Dans le cas contraire, des démarches peuvent être entreprises par la Municipalité qui est l'acteur légalement désigné pour assurer la libre circulation des eaux. Si vous soupçonnez un barrage d'être problématique, communiquez avec le Service de l'environnement afin que notre biologiste puisse évaluer la situation et déterminer les besoins d'intervention, le cas échéant.

Pour signaler un barrage problématique: biologiste@saint-hippolyte.ca

Source : abrinord.ca



LE PLAN RÉPONDRA AUX OBJECTIFS SUIVANTS :

- Planifier et encadrer les usages réalisés dans les milieux naturels en fonction de leur valeur écologique et sociale;
- Protéger les éléments sensibles et vulnérables sur notre territoire, comme les zones de recharge de la nappe phréatique ou les sources d'eau potable, de même que mettre en valeur le cachet naturel de notre territoire et assurer le maintien de la biodiversité;
- Préserver les milieux naturels pour nous adapter aux changements climatiques. Par exemple, la préservation des milieux humides permet de prévenir les coups d'eau occasionnés par l'augmentation des précipitations;
- Assurer la connectivité des habitats par la mise en place de corridors écologiques permettant aux espèces de se déplacer entre leurs habitats pour se nourrir, se reproduire et s'abriter;
- Encadrer le développement dans certains secteurs, et ce, dans une perspective de développement durable;
- Faire participer la population à la démarche d'élaboration du Plan de conservation.



Chantiers 2023

Notre réseau routier aura été grandement affecté par le rude hiver qui s'achève et l'équipe des travaux publics amorcera sous peu de nombreux travaux de réfection, de correction ou de construction sur les routes de notre territoire. Nous invitons les citoyens aux prises avec des problématiques sur ces tronçons de rue à communiquer avec le Service des travaux publics afin de les signaler.

TRAVAUX DE RÉFECTION

Ch. du Lac-Connelly	Du numéro civique 859 jusqu'au ch. de la Carrière, sur une distance de 686 mètres	1 ^{er} mai au 30 juin
Ch. des Buttes	Du numéro civique 86 jusqu'au numéro civique 97, sur une distance de 460 mètres	1 ^{er} mai au 9 juin
Ch. du Lac-Bleu	Du numéro civique 340 jusqu'à la 51 ^e Avenue, sur une distance de 417 mètres	9 juin au 7 juillet
51 ^e Avenue	De la 52 ^e Avenue jusqu'au numéro civique 74, pour une distance de 258 mètres	3 juillet au 21 juillet
Ch. du Lac-Bleu	Du numéro civique 512 jusqu'à la 111 ^e Avenue, sur une distance de 400 mètres	10 juillet au 21 juillet
58 ^e Avenue	Du ch. du Lac-Bleu jusqu'au numéro civique 24, sur une distance de 222 mètres	24 juillet au 4 août
Ch. du Lac-Bleu	Du numéro civique 211 jusqu'au numéro civique 269, sur une distance de 376 mètres	24 juillet au 18 août
Ch. des Hauteurs	Du numéro civique 2936 jusqu'au numéro civique 3013, sur une distance de 326 mètres	7 août au 14 août
Rue Ogilvy Ouest	De la rue Ogilvy Est jusqu'au numéro civique 16, rue Ogilvy Ouest, sur une distance de 188 mètres	14 août au 18 août
430 ^e Avenue	Du numéro civique 23 jusqu'au numéro civique 40, sur une distance de 161 mètres	14 août au 22 septembre



TRAVAUX DE CORRECTION DE DRAINAGE ET D'ÉROSION

- Bassin versant du lac Écho : travaux de stabilisation pour contrer l'érosion (tout l'été) ;
- 430^e Avenue : travaux de drainage en répartition locale.

NOTE : Les dates peuvent varier selon la disponibilité des sous-traitants pour ces travaux.

COLLECTE DE BRANCHES

Le déchiquetage est offert gratuitement de mai à octobre. Un maximum de 15 minutes est accordé par collecte. Le service est désormais limité à deux collectes annuelles par numéro civique. De plus, les citoyens peuvent faire une demande de livraison de paillis (totalité de la benne d'un camion six roues) en remplissant le formulaire prévu à cet effet.

Inscription obligatoire en ligne au plus tard à midi le jeudi précédant la collecte, en remplissant le formulaire sous l'onglet Services en ligne au saint-hippolyte.ca.

Consignes :

- Les branches doivent être placées en bordure de la rue le dimanche précédant la collecte.
- Déposez les gros bouts des branches du côté de la rue et empilez-les dans le même sens, pas plus de cinq pieds de hauteur.
- Diamètre maximum de quatre pouces. Aucune bûche ni aucune souche ne sont acceptées.
- Retirez les débris qui pourraient s'y trouver (fil, corde, etc.).
- Le nettoyage des résidus post-collecte est de la responsabilité du citoyen.

LAMPADAIRES DÉFECTUEUX

Pour signaler la défectuosité d'une lumière de rue, appelez au 450 563-2505, poste 2242, ou remplissez le formulaire en ligne sous l'onglet Requêtes et plaintes au saint-hippolyte.ca, en vous assurant d'inscrire l'adresse et le numéro d'éclairage que l'on retrouve sur le poteau.

POUR PROTÉGER NOS COURS D'EAU

Tout au long de l'année, les cols bleus procèdent à la vidange de plus de 202 trappes à sédiments afin de freiner la migration des sédiments vers les cours d'eau. Cette opération permet de récupérer annuellement plus de 500 tonnes de matières.

DÉPÔT DE MATÉRIAUX ET DE PAILLIS SUR UN TERRAIN PRIVÉ

Les citoyens qui désirent recevoir, sans frais, des matériaux d'excavation ainsi que du paillis sur leur terrain au cours de la saison estivale doivent communiquer avec le Service des travaux publics. Toutes les demandes feront l'objet d'une vérification préalable. Il suffit de remplir le formulaire correspondant à la demande sous l'onglet Services en ligne au saint-hippolyte.ca.

QUOI FAIRE AVEC LES ABRASIFS D'HIVER ?

L'arrivée des beaux jours suscite chez plusieurs le désir de procéder au grand nettoyage du terrain, et peut-être aussi au balayage de la cour. Attention! Assurez-vous de ne pas contrevenir au règlement municipal SQ-913, chapitre IV, qui stipule qu'il est interdit de déposer, d'accumuler ou de créer des amoncellements d'abrasifs sur la chaussée publique. Cette action est passible d'une amende puisqu'elle constitue un danger pour les automobilistes et les usagers de la route. Comme aucun ramassage d'abrasif ne sera effectué sur les terrains privés, nous vous invitons à les jeter ou à les conserver pour l'hiver prochain. On peut aussi les apporter au garage municipal (2056, chemin des Hauteurs).

Tennis

L'école de tennis Quarante-Zéro reprend du service cet été! Les enfants comme les adultes pourront s'inscrire à des cours sur les différentes techniques de base du tennis tout en jouant des matchs, sous la supervision d'entraîneurs certifiés par Tennis Québec.

Inscription : 15 mai au 22 juin 2023

- En ligne au saint-hippolyte.ca
- En personne au Centre des loisirs et de la vie communautaire
- Par téléphone au 450 563-2505, poste 2231

GROUPE	ÂGE	HORAIRE	COÛT		NOMBRE DE PARTICIPANTS
			RÉSIDENT	NON-RÉSIDENT	
Tennis enfant	5-7 ans	Mercredi 17 h à 18 h du 5 juillet au 9 août 6 sem.	75 \$	90 \$	10
Tennis junior	8-14 ans	Mercredi 18 h à 19 h du 5 juillet au 9 août 6 sem.	75 \$	90 \$	10
Tennis adulte	15 ans et +	Mercredi 19 h à 20 h 30 du 5 juillet au 9 août 6 sem.	112,50 \$	130 \$	8

Les cours s'adressent aux joueurs de niveau débutant et intermédiaire.



Faites vite, les inscriptions se terminent le 30 avril!

Pour vous inscrire :
fcboreal.ca

Information :
registrariat@fcboreal.ca
ou 450 592-2282

**INSCRIPTIONS
ÉTÉ 2023
DEVIENS
FC BORÉAL**

“
Mon Club,
Ma Passion,
Mon Soccer!!”



Session printemps 2023

Inscription obligatoire et places limitées.

Inscription : jusqu'au 19 avril 2023

- En ligne au saint-hippolyte.ca
- Au Centre des loisirs et de la vie communautaire
- Au 450 563-2505, poste 2231

NOM DE L'ACTIVITÉ	ÂGE	HORAIRE	LIEU	COÛT RÉSIDENT	COÛT NON-RÉSIDENT
ACTIVITÉS POUR TOUS					
ATELIER SUR L'HORTICULTURE Théorie et pratique sur tous les éléments principaux de l'horticulture: types de plantes, création de jardinières, préparation et plantation d'un potager.	16 ans +	Dimanche 10 h à 11 h 30 du 30 avril au 4 juin <i>6 semaines</i>	Centre des loisirs et de la vie communautaire	82\$	95\$
BADMINTON LIBRE (AVEC INSCRIPTION) Jeu libre. Vous devez apporter votre raquette et vos volants.	14 ans +	Mercredi 19 h à 21 h du 26 avril au 31 mai Jeudi 19 h à 21 h du 27 avril au 1 ^{er} juin <i>6 semaines</i>	École du Grand-Rocher École des Hauteurs	21\$	42\$
CLUB DE KARATÉ Acquisition et développement des techniques et mouvements de cette discipline.	6 ans +	Lundi et mercredi 18 h 30 à 20 h du 24 avril au 14 juin <i>12 semaines</i>	Centre des loisirs et de la vie communautaire	Enfant: 78\$ Adulte: 90\$	Enfant: 92\$ Adulte: 106\$
ENTRAÎNEMENT 20-20-20 Comprend : 20 min de cardio léger, 20 min de musculation douce et 20 min d'abdos-stretching.	16 ans +	Vendredi 10 h à 11 h du 28 avril au 2 juin <i>6 semaines</i>	Centre des loisirs et de la vie communautaire	42\$	50\$
ENTRAÎNEMENT À LA COURSE ET MUSCULATION Deux séances par semaine combinant l'entraînement à la course en sentier à l'extérieur et une séance de musculation spécifique à la course à l'intérieur.	16 ans +	Mardi 18 h à 19 h 30 et jeudi 18 h à 19 h du 2 mai au 8 juin <i>6 semaines</i>	Centre des loisirs et de la vie communautaire	95\$	110\$
GYMNASTIQUE DOUCE – DÉBUTANT Étirements et contractions musculaires dans le but d'assouplir et de développer le corps.	16 ans +	Lundi 10 h à 11 h du 24 avril au 5 juin Mercredi 10 h 30 à 11 h 30 du 26 avril au 31 mai <i>6 semaines</i>	Centre des loisirs et de la vie communautaire	42\$	50\$
GYMNASTIQUE DOUCE – INTERMÉDIAIRE					
MISE EN FORME GÉNÉRALE Séance de mise en forme combinant exercices de musculation, d'endurance et de cardio, le tout encadré par une entraîneuse certifiée.	16 ans +	Jeudi 12 h à 13 h du 4 mai au 8 juin <i>6 semaines</i>	Centre des loisirs et de la vie communautaire	42\$	50\$
PICKLEBALL LIBRE Jeu libre. Vous devez apporter votre raquette et vos balles.	14 ans +	Mardi 19 h à 21 h du 25 avril au 30 mai <i>6 semaines</i>	École du Grand-Rocher	21\$	42\$
PICKLEBALL LIBRE: LOUEZ VOTRE TERRAIN POUR 6 SEMAINES (maximum d'un terrain par inscription). Trois terrains sont disponibles pour un bloc de 2 heures.		Dimanche 10 h à 12 h du 30 avril au 4 juin <i>6 semaines</i>		100\$	150\$
RANDONNÉE ET MISE EN FORME Marche en sentier avec des exercices de mise en forme et de stretching.	16 ans +	Mercredi 10 h 30 à 12 h 30 du 26 avril au 31 mai <i>6 semaines</i>	Centre des loisirs et de la vie communautaire	84\$	97\$
YOGA POUR TOUS Discipline du corps et de l'esprit via une variété de postures et de pratiques respiratoires.	16 ans +	Mercredi 9 h 15 à 10 h 15 du 26 avril au 31 mai Jeudi 18 h à 19 h du 27 avril au 1 ^{er} juin <i>6 semaines</i>	Centre des loisirs et de la vie communautaire	42\$	50\$
TONUS ET SOUPLESSE Nouveau professeur! Séance d'entraînement combinant des exercices de musculation exécutés avec des poids et élastiques, en plus de développer sa souplesse.	16 ans +	Mardi 9 h à 10 h du 25 avril au 6 juin <i>6 semaines</i>	Centre des loisirs et de la vie communautaire	75\$	90\$

NOM DE L'ACTIVITÉ	ÂGE	HORAIRE	LIEU	COÛT RÉSIDENT	COÛT NON-RÉSIDENT
-------------------	-----	---------	------	------------------	----------------------

INITIATION À LA DÉGUSTATION DE VINS

Découverte des grands cépages et des différentes régions du monde viticole en compagnie de Jérémie Lévesque, sommelier des activités Vins et musiques du monde.

18 ans +

Mercredi 19 h à 21 h
du 26 avril au 24 mai
5 semaines

Bibliothèque

135 \$

155 \$

ZUMBA

Nouveau professeur ! Séance d'entraînement d'origine colombienne combinant entraînement aérobique et fitness sur des rythmes et des chorégraphies issues de danses latines.

16 ans +

Mercredi 19 h à 20 h
du 26 avril au 31 mai
6 semaines

Centre des loisirs
et de la vie
communautaire**75 \$**

90 \$

ACTIVITÉS 50+**PICKLEBALL POUR DÉBUTANTS ET INITIÉS**

Apprentissage des règles de jeu et des techniques de base du pickleball. Initiation au jeu.

50 ans +

Samedi 9 h à 11 h
du 29 avril au 27 mai
5 semaines

École du
Grand-Rocher**55 \$**

63 \$

**YOGA POUR AÎNÉS**

Discipline du corps et de l'esprit via une variété de postures et de pratiques respiratoires.

50 ans +

Mercredi 13 h 15 à 14 h 15
du 26 avril au 31 mai
6 semaines

Centre des loisirs
et de la vie
communautaire**42 \$**

50 \$

TABLETTES ET TÉLÉPHONES APPLE (IPAD ET IPHONE)

Cours personnalisé basé sur l'utilisation efficace de votre tablette et de votre téléphone Apple.
Inscription: FADOQ au 1 877 429-5858, poste 226.

50 ans +

Jeudi 9 h à 12 h
du 4 mai au 8 juin
6 semaines

Centre des loisirs
et de la vie
communautaire**100 \$**

100 \$

**ATELIER PHOTO AVEC CELLULAIRE**

Développement des techniques de photographie avec cellulaire et exercices créatifs.

50 ans +

Lundi 13 h 30 à 15 h
du 8 mai au 12 juin
5 semaines

Centre des loisirs
et de la vie
communautaire**70 \$**

80 \$

ACTIVITÉS JEUNESSE**BALLET**

Développement des habiletés motrices, de la coordination, de la musicalité et de bases solides pour les classes futures.

7-9 ans

Dimanche 10 h 15 à 11 h 15
du 30 avril au 4 juin
6 semaines

Centre des loisirs
et de la vie
communautaire**35 \$**

40 \$

DANSE CRÉATIVE

Développement des habiletés motrices, sociales et expressives par l'exploration de l'espace, du rythme et de la musicalité par le biais du jeu et de la création.

3-6 ans

Dimanche 9 h à 10 h
du 30 avril au 4 juin
6 semaines

Centre des loisirs
et de la vie
communautaire**35 \$**

40 \$

DANSE HIP-HOP

Combinant cardio et souplesse, ce cours permet de développer la motricité globale, la coordination et le rythme chez l'enfant. Initiation aux mouvements du hip-hop le tout dans le plaisir et l'apprentissage.

9-12 ans

Dimanche 11 h 30 à 12 h 30
du 30 avril au 4 juin
6 semaines

Centre des loisirs
et de la vie
communautaire**35 \$**

40 \$

ACTIVITÉ PARENT-ENFANT**CARDIO-POUSSETTE**

Remise en forme de façon sécuritaire tout en profitant de la nature avec bébé.

16 ans +

**Lundi et mercredi
10 h à 11 h**
du 24 avril au 31 mai
6 semaines

Centre des loisirs
et de la vie
communautaire

1 fois / semaine : 91 \$
2 fois / semaine : 140 \$

ACTIVITÉS D'UNE JOURNÉE**ATELIER SUR LES SEMIS**

Démonstration des techniques pour bien démarrer ses semis, du matériel, du calendrier de plantation et de la pratique de plantation et de repiquage.

16 ans +

Dimanche 10 h à 12 h
26 mars 2023
1 atelier

Centre des loisirs
et de la vie
communautaire**15 \$**

17,25 \$

ATELIER PHOTO AVEC CELLULAIRE*

Développement des techniques de photographie et exercices créatifs.

8-12 ans

Dimanche 9 h à 11 h
11 juin 2023
1 atelier

Centre des loisirs
et de la vie
communautaire**35 \$**

41 \$

ATELIER ET RALLYE PHOTO AVEC CELLULAIRE*

Développement des techniques de photographie avec un rallye photo et une présentation des résultats.

12-15 ans

Samedi 13 h à 16 h
10 juin 2023
1 atelier

Bibliothèque

45 \$

52 \$



Camp de jour les Tortilles

Le camp de jour les Tortilles est un camp certifié par l'Association des camps du Québec, se conformant ainsi à plus de 70 normes définissant les meilleures pratiques à adopter en camp de jour. Le camp se déroulera sur le site enchanteur du parc du Grand-Héron, au 55, 380^e Avenue, en bordure du lac de l'Achigan. Votre enfant aura le bonheur de bénéficier d'un site exceptionnel comprenant une aire de baignade avec plusieurs équipements nautiques, un vaste terrain de jeu, plusieurs grands pavillons réservés strictement aux jeunes du camp de jour, des modules de jeu (comme des glissades et des balançoires) ainsi que des infrastructures sportives et de plein air hors pair.

INSCRIPTION

Résidents : dès le 3 avril

Non-résidents : dès le 10 avril

- En ligne au saint-hippolyte.ca
- En personne au Centre des loisirs et de la vie communautaire
- Par téléphone au 450 563-2505, poste 2231

Faites vite, les places sont limitées!

Tarification par semaine

Sans service de garde : 75 \$

Avec service de garde : 95 \$

Avec service de garde et navette : 125 \$

Navette

Départ et retour au parc Aimé-Maillé (871, chemin des Hauteurs)

Départ : 7 h et 8 h | Retour : 17 h et 18 h

SEMAINE	DATES
1	26 juin
2	3 juillet
3	10 juillet
4	17 juillet
5	24 juillet
6	31 juillet
7	7 août
8	14 août
9	21 août

Pour bénéficier du service de navette, les parents doivent préalablement inscrire leur enfant au service de garde.

CAMP PRÉ-MONITEUR (13-15 ANS)

Votre ado aimerait devenir moniteur ou monitrice de camp de jour? Le camp pré-moniteur pourrait l'intéresser! Le camp pré-moniteur s'adresse aux adolescents de 13 à 15 ans dynamiques, responsables et faisant preuve de leadership. Ces futurs moniteurs découvriront leur talent en animation, en plus de vivre une expérience de terrain, tout en étant supervisés par un moniteur d'expérience. Le processus d'inscription et la tarification sont identiques au camp de jour régulier.



BIBLIOTHÈQUE ET CULTURE

CONFÉRENCE DE SYLVAIN MILLER

9 mai, 18 h 30 – Bibliothèque

En plus de présenter les différentes techniques de photographie qu'il utilise, M. Miller expliquera le rôle de chacun de ces petits organismes sur la santé des lacs des Laurentides.

EXPOSITION DANS UNE GOUTTE D'EAU DE SYLVAIN MILLER

Du 27 avril au 10 juin

Vernissage le 27 avril, de 17 h à 19 h

Biologiste de formation, Sylvain Miller présentera une exposition à caractère unique. Il nous propose une synthèse d'images photographiques captées à l'aide d'une loupe binoculaire et d'un microscope au cours des 20 dernières années. Dans ses temps libres, il plonge dans les lacs des Laurentides et rapporte des images de la vie aquatique. Chaque échantillon qu'il recueille révèle de surprenantes et minuscules bêtes qui sont à la base de la vie de nos lacs.



EXPOSITION TRADITIONS DES AMÉRIQUES DE JERET FERNANDEZ

Du 15 juin au 29 juillet

Vernissage le 15 juin, de 17 h à 19 h

Dans le cadre de ce projet, la photographe a souhaité représenter l'essence pure de la tradition ornementale des autochtones des différentes Amériques. En utilisant des poses simples et un fond sobre, elle veut attirer le regard du spectateur sur les couleurs et les détails particuliers de chaque culture. À noter que chaque modèle a réalisé à la main tous les accessoires vestimentaires. En présentant cette exposition, la Municipalité est fière de souligner le Mois national de l'histoire autochtone.





CLUB DE LECTURE

Les voyages!

Viens découvrir ou approfondir tes connaissances des différents pays du monde en te plongeant, littéralement, dans les livres! En inscrivant votre enfant, il aura une chance, à chacune de ses visites à la bibliothèque, de participer au tirage hebdomadaire d'un livre et d'un sac réutilisable créé par le Cercle de fermières. Un tirage final aura lieu à la fin de l'été pour récompenser le gagnant ou la gagnante avec une surprise très spéciale. Une belle façon d'encourager les jeunes à la lecture pendant la saison estivale!

Activité de lancement : 10 juin – 10 h 30

Inscription : 450 224-4137 – biblio@saint-hippolyte.ca

Heure du conte

C'est le 15 avril et le 20 mai, à 10 h 30, que se tiendront les deux dernières heures du conte avant la pause estivale.

Inscription : 450 224-4137 ou biblio@saint-hippolyte.ca



Le **jour** de la
marmaille

LE JOUR DE LA MARMAILLE

27 mai, de 10 h à 15 h – Bibliothèque

Cette année, c'est sous le thème de l'espace que les jeunes Hippolytois et leurs parents sont attendus le 27 mai prochain, sur la magnifique terrasse de la bibliothèque municipale. Parmi la panoplie d'activités qui vous seront proposées, on compte des spectacles, de l'animation, des ateliers de création, du maquillage, des jeux gonflables et un espace spécialement aménagé pour les pique-niques.

Cette activité est offerte grâce au soutien financier du gouvernement du Québec et de la Municipalité de Saint-Hippolyte dans le cadre d'une entente de développement culturel.

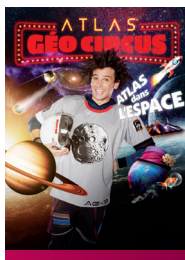


JULIE-LUNE

27 mai, 11 h – Bibliothèque

Pour les astronomes en herbe... et les rêveurs! As-tu déjà rêvé d'aller dans l'espace, toi aussi?

Julie-Lune admire son oncle Copernoc. C'est lui qui l'a initiée à l'as-tro-no-mie, cette mystérieuse science de l'espace. En secret, il lui a même confié qu'il s'envole cette nuit vers l'étoile Mégalux pour la Grande Réunion Intergalactique des Savants de l'Univers infini. Chanceux! Soudain, tout se bouscule... Est-ce un rêve ou Julie-Lune se retrouvera réellement dans l'espace pour sauver nos scientifiques du gourmand trou noir?



ATLAS DANS L'ESPACE

27 mai, 14 h – Bibliothèque

Après avoir visité les quatre coins de la planète, Atlas Géocircus lève les yeux vers le ciel et part à la conquête de l'espace. Redécouvrez ce ludique et intergalactique globetrotter, funambule et jongleur de comètes, dans son tout nouveau spectacle qui allie cirque et humour interstellaire. Un spectacle « vraiment spatial » où, à travers une aventure clownesque, se manigance la plus grande expédition de tous les temps. Planètes, lunes, comètes, gravité et galaxies, Atlas explore le tout avec son public de jeunes curieux.



**MUSIQUES
du monde**

VINS ET MUSIQUES DU MONDE

21 avril et 5 mai, 19 h 30 – Parc du Grand-Héron

Les soirées Vins et musiques du monde sont de retour ce printemps. Le sommelier Jérémie Lévesque et son complice, le traiteur Michael Lessard, nous convient à une soirée qui mettra de l'avant les vins et la gastronomie du nord de l'Italie.

Inscription : saint-hippolyte.ca ou 450 563-2505, poste 2231

Que faire en fonction du risque d'incendie ?

L'indice de feu de la SOPFEU, qui vient d'être réactivé sur l'affiche routière et sur le site Web saint-hippolyte.ca, nous rappelle à la prudence. Voici quelques conseils à suivre en fonction des niveaux de risque d'incendie en regard des feux de forêt.

FAIBLE : allumez des feux de camp ou procédez à des activités de brûlage avec une vigilance normale. Des feux peuvent tout de même se déclencher facilement, mais ils sont moins susceptibles de prendre de l'ampleur et de se propager.

MODÉRÉ : faites preuve d'une prudence accrue en limitant le plus possible la taille des feux de camp et les aires de brûlage. Les feux peuvent se déclencher plus facilement et ont plus de chances de prendre de l'ampleur et de se propager.

ÉLEVÉ : ne faites pas de feu, sauf si c'est nécessaire pour vous nourrir ou vous chauffer. Si vous allumez un feu, assurez-vous qu'il est de la plus petite taille possible. Faites particulièrement attention à tout ce qui se trouve à proximité et que les braises de votre feu pourraient toucher. Envisagez d'utiliser une méthode de cuisson qui confine les flammes, comme un poêle à propane ou un barbecue, pour vous nourrir. Lorsque le risque d'incendie est élevé, des interdictions d'allumer des feux peuvent être instaurées parce qu'il y a de fortes chances que des feux se déclenchent facilement, prennent rapidement de l'ampleur et posent un défi aux pompiers qui tentent de les combattre.

EXTRÊME : ne faites pas de feu de camp et ne brûlez rien. Allumez seulement un feu si vous n'avez pas d'autre choix pour vous nourrir ou vous chauffer. Dans la mesure du possible, utilisez une méthode de cuisson qui confine les flammes, comme un poêle à propane ou un barbecue, pour vous nourrir. Lorsque le risque d'incendie est extrême, les forêts sont très sèches, et il est probable que des feux se déclenchent facilement, se propagent rapidement et posent un réel défi aux pompiers qui devront les combattre. La chasse, les feux d'artifice, les feux de camp ou d'autres activités de brûlage pourraient être limités.

POUR JOINDRE NOS SERVICES

Hôtel de ville

450 563-2505
2253, chemin des Hauteurs J8A 1A1

Urbanisme p. 2224

Environnement p. 2246

Mairie et direction générale p. 2232

Grefte p. 2232

Services aux citoyens p. 2221

Taxation p. 2222

Communications et sécurité communautaire
450 563-2505, p. 2275
55, 380^e Avenue

Service des loisirs, des sports, du plein air et de la vie communautaire
450 563-2505, p. 2231
2060, chemin des Hauteurs

Caserne
450 563-2505, p. 2262
1255, chemin des Hauteurs

Garage municipal
450 563-2505, p. 2242
2056, chemin des Hauteurs

Bibliothèque
450 224-4137
2258, chemin des Hauteurs

